

Édition de Masseau (Didier), Brasart (Patrick), Davies (Simon), Meure (Chantale), Racault (Jean-Michel), « Annexe. Affiches, annonces et avis divers, ou journal général de France, n° 203, du vendredi 22 juillet 1791 [BNF v 28337, 1791/07-08], p. 2663-2664 (voir supra, p. 403, n. 62) », Œuvres complètes, Tome V, Œuvres politiques et pédagogiques : Vœux d'un solitaire et textes périphériques, Bernardin de Saint-Pierre, p. 485-487

DOI: 10.48611/isbn.978-2-406-14098-6.p.0485

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

ANNEXE

Affiches, annonces et avis divers, ou journal général de France, n° 203, du vendredi 22 juillet 1791 [BNF v 28337, 1791/07-08], p. 2663-2664 (voir supra, p. 403, n. 62)

« AVIS DIVERS. ÉTUDES DE LA NATURE, par Jacques-Bernardin-Henri de S. Pierre. Chez P.-Fr. Didot le jeune, Libr. Quai des Augustins, à Paris. 5 vol. in-12 : *prix 16 liv.* – Cette nouvelle édition peut se distinguer des contrefaçons si multipliées de cet ouvrage, en ce que le nom de l'auteur y est en lettres transparentes dans les feuilles du titre. On lit, dans l'Avis qui le précède, ce Paragraphe, qui sera lu avec intérêt des vrais Citoyens. "Il serait assez inutile de parler ici de la révolution particulière que la Révolution générale a opéré dans ma fortune & dans mes projets de retraite & de bonheur à la campagne. Mais, comme j'ai parlé, dans l'Avis en tête de l'édition précédente, des bienfaits annuels qui m'avaient été donnés au nom du Roi, par quelques Ministres, à l'occasion des premiers succès des Études de la Nature, la vérité, ainsi que la reconnaissance, m'obligent de dire que j'en ai été privé en tout ou en partie, à mesure que la Révolution que j'y avais annoncée s'approchait : d'un autre côté, le Roi avant lu ces mêmes Études, avait témoigné, de son propre mouvement, qu'il était fâché de la modicité des grâces qui m'avaient été accordées, & qu'il eût désiré les augmenter, si les circonstances le lui eussent permis. Si l'État en effet m'eût dû guelque récompense, ce sentiment de bienveillance du Roi l'eût acquittée. J'ai été très touché de cette marque d'intérêt d'un Prince en faveur d'un ouvrage dont le principal mérite a été d'avoir défendu les droits des Peuples. Si j'en ai éprouvé quelque surprise, c'est par rapport à moi, qui lui suis personnellement inconnu : car le désir du bonheur des Peuples a été de tout temps dans le cœur du Roi. C'est lui qui a été le premier mobile de leur liberté, d'abord chez les Anglo-Américains, qu'il a délivrés de

l'oppression de leur Métropole : ensuite il a extirpé en France les dernières racines de la servitude féodale, qui s'étaient conservées sous les degrés du trône, et même sous ceux de l'autel. Pour protéger la fortune du Peuple, il a établi des Assemblées Provinciales, premiers éléments de l'Assemblée Nationale. Après avoir achevé d'épuiser ses finances à défendre la liberté des Anglo-Américains, il a rejeté le conseil qu'on lui donnait avec une apparence de justice, de faire banqueroute des dettes contractées par le luxe, depuis Louis XIV jusqu'à lui exclusivement. S'il eût été injuste envers les règnes passés, le sien sans doute serait plus tranquille. Il pouvait rester dans le port, & abandonner à la tempête ceux qui l'avaient excitée. Maintenant, il en est accablé; il a sur sa tête ce qu'il pouvait laisser sous ses pieds. Qui pouvait donc ne pas acheter, à son exemple, l'espérance du bonheur général, par le [2664] sacrifice de son bonheur particulier? Le pêcheur échoué sur le rivage a-t-il à se plaindre de son sort, en voyant sur la mer irritée les flottes dispersées, et leur amiral devenu lui-même le jouet des vents et des flots?

Ô Roi! puissent vos destins se réunir à ceux de votre Peuple, & ne s'en séparer jamais. Puisse votre vue le faire ressouvenir du bien que vous avez voulu lui faire, dont ses Représentants se sont occupés à votre invitation, & que vous avez désiré avec ardeur, comme la seule récompense digne des grands Rois! Éloignez de vous tous les conseils qui pourraient vous en séparer, sous prétexte de votre repos ou de votre gloire : rappelez-vous toutes ces maximes du Précepteur des Rois, sur leur autorité & leurs devoirs : "Le Roi peut tout sur les Peuples : mais les Lois peuvent tout sur lui. Il a une puissance absolue pour faire le bien, les mains liées dès qu'il veut faire le mal. Les Lois lui confient les Peuples, comme le plus précieux de tous les dépôts, à condition qu'il sera le père de ses Sujets. Ce n'est point pour lui-même que les Peuples l'ont fait Roi : il ne l'est que pour être l'homme des Peuples. C'est aux Peuples qu'il doit tout son temps, tous ses soins, toute son affection, & il n'est digne de la royauté, qu'autant qu'il l'[sic] oublie lui-même, pour se sacrifier au bien public. Minos n'a voulu que ses enfants régnassent après lui, qu'à condition qu'ils règneraient suivant ses maximes. Il aimait encore plus son Peuple que sa famille" TÉLÉMAQUE, Liv. V. Sire, si vous vous rappelez que les premiers temps de votre règne, votre affection pour votre Peuple, votre économie personnelle, dans la crainte d'épuiser sa fortune, le soin que vous avez eu d'éloigner du trône les ministres qui

ANNEXE 487

lui étaient suspects, et d'y appeler ceux qui étaient recommandables par leur probité; enfin la convocation que vous avez faite vous-même de ses Députés, pour remédier aux maux que lui avaient causés les erreurs de plusieurs règnes, et pour combler l'abîme qu'il n'avait pas creusé, vous retrouverez les maximes de *Fénelon* au fond de votre propre cœur". Cet Avis est terminé par une Note très intéressante, où l'Auteur explique, au moyen de sa Théorie des Marées, pourquoi les hivers sont plus tempérés & les étés plus froids fur les bords de la mer Atlantique que sur les bords des autres mers dans l'intérieur du continent, aux mêmes latitudes ».